

Gilbert Barbier, surnommé *Minime*, d'un jugement solide, d'une piété sincère, d'un courage à toute épreuve, qui servit très-utilement la colonie, comme nous aurons occasion de le raconter. M. de la Dauversière, de qui il était fort connu, avait désiré de l'attacher au nouvel établissement ; et, pour le déterminer plus sûrement à s'y fixer, il lui avait offert quelques avantages en le chargeant d'y conduire plusieurs pièces d'artillerie.

VII.

Fête de l'Assomption célébrée à Villemarie pour la première fois.

On a vu que les Associés avaient déjà mis sous la protection de Marie non-seulement l'île de Montréal, mais aussi tous ceux qui devaient l'habiter un jour, voulant pour cela que la ville qu'on y construirait portât le nom de Villemarie et lui fût irrévocablement consacrée. Il était convenable que les premiers colons qui venaient d'y arriver ratiassent de leur côté cette offrande, et ce fut ce qu'ils firent avec toute la pompe dont ils étaient capables, le 15 du mois d'août suivant, fête de l'Assomption. La chapelle qu'on avait construite dans le Fort n'était encore que d'écorce, quoique propre et bien ornée ; ce jour-là, on y plaça pour la première fois, le beau tabernacle et les autres objets du culte arrivés récemment de France ; et, par un sentiment de piété et de charité tout ensemble, on déposa sur l'autel pendant le saint Sacrifice, un écrit qui contenait les noms de tous les Associés de Montréal, comme pour les rendre présents eux-mêmes à cette touchante cérémonie. Enfin, chacun des assistants ayant reçu la sainte Communion, s'efforça, en participant à ce gage d'unité destiné à lier tous les chrétiens entre eux, de s'unir aux saintes âmes qui soutenaient en France, par leurs charités et leurs largesses, le pieux dessein de cet établissement. "Nous chantâmes ensuite le *Te Deum*, rapporte le P. Vimont, "en actions de grâce de ce que Dieu nous faisait la faveur de voir le premier jour d'honneur et de gloire, la première grande fête de Notre-Dame de Montréal. Le tonnerre des canons fit retentir toute l'île ; les démons quoique accoutumés aux foudres, furent sans doute épouvantés d'un bruit qui parlait de l'amour que nous portons à la grande Maîtresse ; et je ne doute pas que les anges tutélaires des sauvages de ces contrées n'aient marqué ce jour dans les fastes du paradis."

VIII.

Villemarie menacée d'être envahie par les eaux.

Au mois de décembre suivant, un accident imprévu, qu'éprouvèrent ces pieux colons, fit éclater leur confiance envers la bonté divine, et, si l'on en juge par les effets qu'il produisit, on doit penser que Dieu ne le permit que pour donner à tous une nouvelle marque des soins de sa paternelle Provi-